



LA MAISON DU COMMERCE ÉQUITABLE

DE MOUANS-SARTOUX

Sommaire :

L'édito de Pierre

A noter !

TVA, ça veut dire quoi : Tout Va Augmenter ?

Nos fournisseurs en 2011

L'édito de Pierre

Chers amis adhérents,
 Cette lettre précède de peu notre AG qui retracera le chemin parcouru en 2011 et annoncera celui prévu en 2012. Comme c'est l'heure des bilans, quelques nouveaux chiffres vous sont présentés ici pour traduire la tendance de nos activités.
 Si on vous parle un peu de finances, ne nous égarons pas : si la MCE a besoin d'argent pour vivre, elle ne veut pas vivre pour l'argent ! Nous privilégions les valeurs morales plutôt que celles de la monnaie. Il n'en est pas moins vrai que nous avons renouvelé nos demandes de subventions auprès de la ville et de la région comme les années précédentes car nous en avons besoin pour poursuivre notre action.

Pierre

A noter !

Vous avez sûrement reçu par courriel l'invitation à notre **Assemblée Générale** qui aura donc lieu le **Mercredi 8 Février prochain à 19 heures au Château de Mouans Sartoux**. Dans ce message, vous trouvez l'ordre du jour ainsi que des formulaires de candidature au CA et des bons pour pouvoir à remettre à la personne de votre choix en cas d'absence. Si vous voulez, vous pouvez envoyer vos candidatures et/ou pouvoirs par courriel à mce.mouans@orange.fr ou les remettre à la boutique.

Les documents qui seront présentés lors de l'AG sont d'ores et déjà disponibles sur notre site à l'adresse suivante : <http://mouansoise.dynip.com/AG2012.pdf>.

Pour vous encourager à venir mais ce n'est que la cerise sur le gâteau, sachez qu'un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion. Merci de votre présence (ou de vous faire représenter) !

TVA, ça veut dire quoi : Tout Va Augmenter ?

Quel imbroglio ! La MCE est-elle concernée par la TVA à 7% ? Que disent les nouveaux textes de loi ? Article 278-0 bis :

« La taxe sur la valeur ajoutée est perçue au taux réduit de **5,5 %** en ce qui concerne :

A. - Les opérations d'achat, d'importation, d'acquisition intracommunautaire, de vente, de livraison, de commission, de courtage ou de façon portant sur :

1° L'eau et les **boissons non alcooliques** ainsi que les produits destinés à **l'alimentation humaine** à **l'exception** des produits suivants auxquels s'applique le taux prévu à l'article 278 :

- Les produits de confiserie ;
- Les chocolats et tous les produits composés contenant du chocolat ou du cacao**. Toutefois **le chocolat, le chocolat de ménage au lait**, les bonbons de chocolat, les fèves de cacao et le beurre de cacao sont admis au taux réduit de 5,5 % ;
- Les margarines et graisses végétales ;
- Le caviar ; »

Nous ne sommes pas concernés par c) et d) ...

Pour le chocolat, il y a l'exception dans l'exception.

Conclusion (hâtive ?) : **rien ne change !**

De toute façon, on conserve le même taux de TVA appliqué par nos centrales d'achat comme on l'a fait jusqu'à présent.

Le passage de la TVA à 7% concerne surtout les produits à consommation immédiate : le café pris au bar, par exemple ...

Les Produits frais de la semaine :

- Œufs
- Pain (tous les 15 jours)
- Citrons
- Pommes

Nos fournisseurs en 2011

Cette fois-ci, c'est fait ! Le « local » l'emporte sur le commerce équitable traditionnel avec un score digne d'un second tour de présidentielles : 52% vs 48 % ! Cette tendance amorcée depuis plusieurs années donne plus de poids au « **local** » car l'« **équitable** » est maintenant sorti de sa clandestinité pour être mieux relayé dans les autres commerces, même les grandes surfaces ...

Et voici le « Top 20 » des producteurs locaux (on en a 19 ...) ! On remarque qu'en tête vient le **vin** de Turenne (c'est bien français, ça !) puis le **miel** de Vincent, qui ne sont pas des produits saisonniers. Ensuite, viennent les **agrumes** d'Hélène et Jean-Noël (les clémentines surtout !), les **fromages** de **chèvre** de Charles et Véronique, de **brebis** de Marc et Carole, les **œufs** de Stéphane et Valérie.

Suivent la **farine** de Bertrand, le **pain** de Diégo et Françoise, les **produits du CAT**, les **pommes** de Grégoire, etc ...

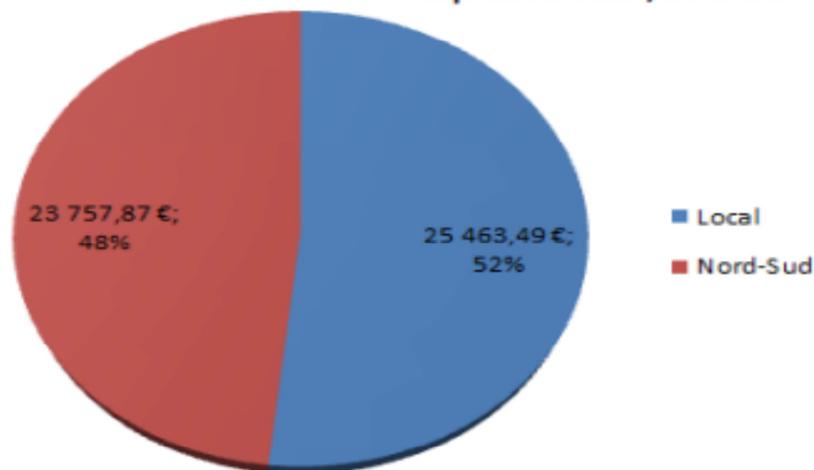
Le nouveau venu Julien (miel Abelha) est entré dans le Top !

Quant au commerce équitable Nord-Sud traditionnel, Solidar'Monde a obtenu la « pole-position » : c'est un fournisseur privilégié car nous sommes membre relai d'Artisans du Monde. L'artisanat a une grosse part.

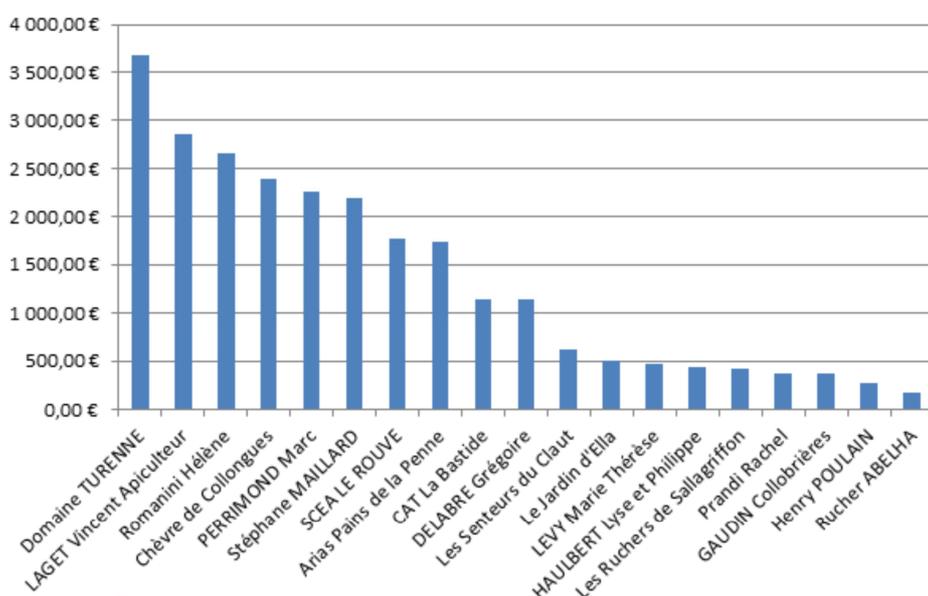
Ethiquable a pris une grande importance de par la diversité et l'originalité de ses produits. En particulier, les produits équitables Nord-Nord représentent un concept intéressant comme pour nous les petits producteurs de l'arrière-pays.

C'est le cas aussi d'AlterEco qui avait inauguré cette démarche mais avec moins de produits. Les autres fournisseurs complètent notre gamme de produits.

Répartition Local/Nord-Sud



Achats Producteurs Locaux



Achats Centrales Nord-Sud

